

25-26

Département du Doubs
Mairie de BADEVEL
16 Grande Rue – 25490 BADEVEL

Membres en exercice : 15 - Présents : 11 - Procurations : 2 - Votants : 13

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 06 MARS 2026

Date de convocation
27 février 2026

Date d'affichage
27 février 2026

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. GOMES Samuel, Maire.

L'an deux mil vingt six, le 06 mars, le conseil municipal étant assemblé en session ordinaire, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Samuel GOMES, Maire.

Étaient présents : M. Samuel GOMES, Mme Joëlle TSCHUDI, M. Pascal GALLIOT, M. Jean-Pierre BAILLY, Mme Catherine GRANDCLÉMENT, M. Sébastien GADOT, M. Aurélien LEY, M. Quentin ROSSÉ, M. Christian CHOUET, Mme Pamela GRIDEL, M. Azzedine AZZOUG.

Étaient absents excusés avec procuration : M. Fabien BARI, Mme Nadège ZIMMERMANN,

Étaient absents : M. Jacques VESIN, Mme Armelle LE GAL.

Le Conseil Municipal a choisi pour secrétaire Aurélien LEY

Actualisation des demandes de subventions et engagements de la commune - phase de réalisation du projet "Living Lab Badevel"
Délibération N°25-26

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal que, par délibération n°12-24 en date d'avril 2024, la commune de Badevel a approuvé le lancement de la phase de réalisation du projet « Living Lab Badevel », lauréat du programme national « Démonstrateur de la Ville Durable » dans le cadre du plan France 2030.

Ce projet structurant comprend notamment des opérations de rénovation énergétique des bâtiments communaux, le déploiement de systèmes énergétiques innovants, ainsi que la mise en œuvre d'infrastructures contribuant à la transition écologique et énergétique du territoire.

Au regard de l'avancement opérationnel du projet et de l'actualisation des dispositifs d'aides mobilisables, il convient de mettre à jour les demandes de subventions afférentes et de préciser les partenaires financiers sollicités ainsi que les engagements formels de la commune.

Dans ce cadre, la commune de Badevel sollicite le soutien financier des partenaires suivants :

- La Région Bourgogne-Franche-Comté au titre du dispositif Territoires en Action (TEA) pour la rénovation des écoles et au titre du dispositif Effilogis pour la rénovation de la mairie ;
- Le Conseil départemental du Doubs dans le cadre des contrats P@C 2022-2028 – volets A et B pour la rénovation des écoles et de la mairie ainsi que pour la chaufferie bois ;
- Le SYDED au titre des dispositifs FTE pour la rénovation des écoles et de la mairie ainsi que pour la chaufferie bois. Une aide pour la chaufferie bois sera également sollicitée auprès du SYDED dans le cadre du CCRT ;
- Les services déconcentrés de l'État – Préfecture du Doubs – au titre du dispositif France Nation Verte – Fonds vert pour la rénovation des écoles et de la mairie.

Monsieur le Maire rappelle que les partenaires financiers imposent le respect d'obligations de communication, de publicité et de valorisation, notamment en matière d'apposition des supports réglementaires. Les natures des opérations ainsi que les montants des aides publiques sollicitées auprès de chacun des partenaires susmentionnés sont détaillés dans le tableau financier ci-dessous :

	Projet BADEVEL Village Durable (AMI - DVD - FRANCE 2030) Recettes
Action 1 - Energie solaire - H2 stationnaire - Bois pour bâtiment tertiaire	
Action 1-1 Mairie	907 805 €
France 2030	393 624 €
Département - P@C B Bonifié	120 000 €
Région BFC - Effilogis	150 000 €
Fonds Vert (rénovation)	184 181 €
SYDED (plafond rénovation)	60 000 €
Action 1-2 Ecoles	1 311 458 €
France 2030	606 045 €
Département - P@C A	306 358 €
Région BFC - Effilogis (Etudes)	30 000 €
Région BFC - TEA	200 000 €
Fonds Vert (rénovation)	109 055 €
SYDED (plafond rénovation)	60 000 €
Action 1-3 Construction du Smart Grid avec chaufferie bois et du Parking sous ombrières	1 741 298 €
France 2030	1 106 599 €
Département FATCE - Bâtiment	408 000 €
Département PAC A - Chaufferie	15 333 €
Département PAC B - Parking	52 744 €
Fond vert - friches	42 792 €
SYDED (chaufferie)	44 650 €
ADEME (étude de faisabilité bois)	5 600 €
SYDED CCRT	65 580 €
Action 1-4 Systèmes énergétiques numériques	479 170 €
France 2030	379 170 €
Autofinancement UTBM	100 000 €
Total	4 439 730 €

Après avoir entendu l'exposé du Maire et après avoir délibéré, le Conseil Municipal avec :

- Voix POUR : 13
 - Voix CONTRE : 0
 - ABSTENTION : 0
-
- **APPROUVE** la présente délibération,
 - **S'ENGAGE** à réaliser et financer les opérations,
 - **SOLLICITE** le soutien et la participation financière des différents partenaires,
 - **S'ENGAGE** à respecter les bonnes pratiques de communication des différents partenaires.

Fait et délibéré en séance le 06 mars 2026

Pour copie conforme

Certifié exécutoire après le dépôt en sous-préfecture de Montbéliard
le 09 mars 2026 et publication ou notification le 09 mars 2026

